

Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, Mercredi et Vendredi 08:30 - 12:00 |
13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

Téléphone : 03 29 79 56 00



Le prochain conseil municipal se déroulera le **vendredi 3 juillet** à La Barroise.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, vous pourrez suivre la séance en visioconférence.

Nous vous invitons à installer au préalable l'application Zoom sur :

- Navigateur Internet
- App Store et Play Store : ZOOM Cloud Meetings

Les modalités de connexion seront indiquées quelques minutes avant le début de la séance sur :

- le site Internet de la Ville de Bar-le-Duc
- la page Facebook Ville de Bar-le-Duc

À la majorité

Depuis la mise en place du confinement par le Gouvernement, l'ensemble des services et des élus de la Ville ont été mobilisés afin de répondre au mieux aux enjeux de la crise. Rapidement les services publics ont été fermés à la population. Une activité a été conservée afin d'assurer une continuité des services essentiels comme l'accueil permanent du public par téléphone et mail, l'implication continue de la police municipale et du pôle citoyenneté, la gestion de l'espace public et la surveillance des sites municipaux.

Chaque semaine, l'ensemble des conseillers municipaux a été informé par un bulletin de situation présentant les mesures de confinement mises en place ainsi que l'organisation de la continuité des services municipaux. Durant cette crise exceptionnelle, les adjoints et les conseillers délégués sont restés en contact avec l'ensemble des forces vives de la ville comme le réseau associatif, les commerçants, l'Éducation Nationale et les parents d'élèves. Cela a permis de saisir au mieux les nouveaux besoins de chacun et de pouvoir y répondre.

Par ailleurs, élus et services ont travaillé à la reprise de l'activité de l'ensemble des services ainsi que sur un plan de soutien au commerce local. Grâce à un partenariat inédit avec les associations caritatives, une Conciergerie Solidaire a été mise en place afin de venir en aide aux personnes isolées et en difficulté pour l'achat de produits de premières nécessités notamment. Merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés.

Le plan canicule a également été déclenché. Ceci a permis d'avoir un contact régulier avec les personnes les plus fragiles et vérifier qu'elles ne manquaient de rien.

Un lien permanent a été fait avec l'OPH de la Meuse afin de s'assurer de la situation des locataires.

Enfin, ce sont près de 20 000 masques de protection qui ont été distribués aux Barisiennes et Barisiens. Chacun a pu bénéficier de 2 masques par habitant.

La Ville de Bar-le-Duc s'est fortement mobilisée afin de répondre au mieux aux besoins des habitants durant le confinement et est pleinement engagée pour soutenir la reprise économique sur le territoire.

Les élus de la majorité

À l'opposition

MERCI A TOUS

Comme une grande partie de la Planète, Bar-le Duc et ses habitants luttent depuis trois mois contre une pandémie d'une ampleur inédite. Ce moment nous rappelle l'importance de personnes souvent oubliées ou méprisées. Ces personnes ont répondu à nos besoins les plus élémentaires dans des conditions de sécurité souvent déplorables. C'est le cas des agents de notre collectivité. Sachons à l'avenir reconnaître leur engagement. Encore merci.

LA PHOTOCOPIEUSE ÉTAIT EN PANNE...

C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas reçu d'informations de la part de la ville durant tout le confinement. Non, vous ne rêvez pas ! Nous, élus de la minorité, nous avons proposé de participer à la gestion de crise dès le 19 mars. Le 25 mars, Madame le Maire nous répondait qu'elle ferait appel à nous « si le besoin s'en fait sentir ». Madame le Maire a décidé de tout diriger seule avec une poignée d'amis. Tant pis pour l'intérêt général. Dans cette gestion de crise, tout montre que le déconfinement n'a pas été anticipé par les élus de la majorité municipale et communautaire. La gestion calamiteuse des masques, celle de l'ouverture des écoles et des crèches, de l'organisation des transports en bus en sont la preuve. Merci aux associations et à toutes les personnes qui ont pallié les défaillances.

POUR UN PLAN D' ACTIONS EFFICACES

Notre ville doit prendre des mesures immédiates, exceptionnelles en direction des habitants. Chacun doit pouvoir être écouté, pris en compte, protégé. La collectivité ne peut pas déléguer toutes ses responsabilités à des collectifs de citoyens et de bénévoles. Aide alimentaire, plateforme d'urgence, prêt de matériel numérique, augmentation du cadencement des transports, identification des personnes vulnérables, aménagement de pistes cyclables temporaires, informations sur les initiatives des commerçants, dispositifs d'allègements d'impôts, offre culturelle et sportive de proximité, etc. Il ne s'agit donc pas de réduire l'offre de services pour maintenir la réalisation de projets inutiles, mais bien de protéger la population et de répondre à ses besoins, de développer une nouvelle économie plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, profitons de ce moment pour accélérer les changements structurels et réussir le défi du bien-vivre dans notre ville.

Les élus de la liste « Bar-le-Duc Passionné »

Benoit Dejaiffe
Mireille Goeder
Philippe Serrier

À l'opposition

Texte non transmis par les élus de la liste "Bleu Marine"